

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 68 (1959)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le désastre de Madagascar  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549160>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 24.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE DÉSASTRE DE MADAGASCAR

Les 28 et 29 mars, des tornades extrêmement violentes dévastaient une partie de l'île de Madagascar. Les pluies diluviennes qui duraient depuis plusieurs semaines achevaient le désastre et provoquaient de graves inondations. La capitale de l'île, Tananarive, se vit notamment entièrement entourée par les eaux démesurément grossies de l'Ipoka. Le chiffre des morts doit être assez élevé et ne peut encore être donné. Les dégâts — habitations détruites, villages et villes ruinés par les éléments déchaînés — se chiffrent par dizaines de millions. Le plus grave problème qui se posa fut celui du ravitaillement immédiat de la population, voies ferrées

*un appel en faveur des habitants de l'île dévastée. C'était oublier qu'une organisation parfaitement au point et qui a fait ses preuves lie entre elles toutes les sociétés nationales de Croix-Rouge du monde et qu'il appartient à la Ligue, qui les représente, de prendre les mesures adéquates et de décider de la nécessité ou non, après consultation des intéressés, de lancer un appel d'entraide internationale. Le but de cet accord est de pouvoir apporter une aide efficace et coordonnée dans chaque cas, proportionnée aux besoins, et de ne pas multiplier des efforts dispersés et, au demeurant, souvent inutilement onéreux.*



Une des premières photos venues de Madagascar et montrant l'importance des inondations à Tananarive. (Photopresse, Zurich)

et routes étant submergées ou emportées. Il fallait secondement songer à créer le plus rapidement possible des abris pour les sinistrés, la mauvaise saison s'approchant.

La Croix-Rouge française immédiatement alertée envoya par avions-cargo des premiers secours, dont des layettes pour 800 enfants. En France, aux appels de la radio, des tonnes de vêtements furent collectées en quelques heures. Les Autorités françaises, celles de Paris et de nombreuses localités comme de la communauté française, apportèrent aussi d'importants secours.

## Le rôle de la Croix-Rouge internationale

*En Suisse romande, où beaucoup de familles ont des parents ou des amis dans la grande île australe, des collectes spontanées s'organisèrent en faveur des sinistrés malgaches. D'aucuns s'étonnèrent que la Croix-Rouge suisse n'ait pas immédiatement lancé elle aussi*

## La Ligue a agi d'entente avec la Croix-Rouge française

Dès qu'elle eut connaissance des tragiques inondations de Madagascar, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève mit à la disposition de la Croix-Rouge française des vêtements et de la literie prélevés dans ses stocks prévus pour de pareilles circonstances. Elle a en outre offert l'aide des Sociétés nationales, dont la Croix-Rouge suisse, pour autant que la Croix-Rouge française estime nécessaire de lancer un appel international.

La Croix-Rouge française, sur la base notamment de nouveaux renseignements téléphonés le 3 avril par la Croix-Rouge de Tananarive, a confirmé l'exceptionnelle gravité de la situation. Elle estima toutefois qu'un appel international ne se justifiait pas. Les secours en nature (vêtements, denrées alimentaires, médicaments, carburants, etc.) à disposition pour Madagascar correspondent en effet largement aux besoins connus. Le problème essentiel demeure celui de la distribution de

ces secours. Ceux-ci, très souvent, ne peuvent pas atteindre les sinistrés. C'est la raison d'une situation tragique qui a fortement ému, à juste titre, la population de notre pays et suscité son désir d'agir en faveur des réfugiés.

Ayant été mise au courant de ce mouvement d'opinion, la Croix-Rouge française précise que des secours en espèces seront reçus avec une très vive reconnais-

sance, ne serait-ce que pour couvrir les seuls frais d'hébergement, de transport, etc. qui sont énormes.

#### Décision de la Croix-Rouge suisse

*La Croix-Rouge suisse est à disposition pour faire parvenir à la Croix-Rouge française les fonds qui voudraient être mis à la disposition des sinistrés de Madagascar.*



A la gare d'Orsay, à Paris, des tonnes de vêtements ont été apportées par la population de la région parisienne pour les sinistrés de Madagascar. (A. T. P., photos)

#### REEDITIONS DU « SOUVENIR DE SOLFERINO » D'HENRY DUNANT

##### Pour le centenaire de Solferino

Le Comité central a décidé de procéder à la réimpression de la traduction allemande d'« *Un Souvenir de Solferino* », publié en son temps par la maison d'éditions Atlantis. Cet ouvrage qui sera tiré à 10 000 exemplaires sous le titre « *Eine Erinnerung an Solferino* » comportera en appendice des textes du Professeur A. von Albertini et de M. H. Haug.

L'Alliance suisse des Samaritains s'est réservé pour sa part 5000 exemplaires de cet ouvrage, tandis que la Croix-Rouge allemande de la République fédérale en a commandé 2000, la Croix-Rouge autrichienne 500 et la Croix-Rouge suisse 2500.

\*

##### Une édition populaire en français du petit livre d'Henry Dunant

De son côté, le comité du « Souvenir d'Henry Dunant », que préside M. A. Krafft, à Lausanne, a décidé de rééditer en édition populaire le « Souvenir de Solferino », épuisé depuis de nombreuses années. C'est dans le cadre des manifestations prévues pour célébrer le centenaire de cette bataille et celui de la naissance de la Croix-Rouge que sera réalisée cette édition.

#### LA VENTE DU MIMOSA 1959

*La vente du mimosa qui a eu lieu le 31 janvier en Suisse romande a permis d'enregistrer de beaux résultats. Ce 10<sup>e</sup> anniversaire du mimosa organisé avec la collaboration de la Chaîne du Bonheur et de Cannes a été une réussite dont il faut remercier les promoteurs et les innombrables collaborateurs. Voici les résultats bruts enregistrés par les divers cantons participant à la vente qui a eu lieu dans 326 localités:*

	Fr.
Fribourg . . . . .	8 301.45
Genève . . . . .	66 282.75
Jura . . . . .	21 477.20
Neuchâtel . . . . .	26 305.85
Valais . . . . .	13 840.45
Vaud . . . . .	59 051.80
<b>Soit total brut</b>	<b>195 259.50</b>

*Les meilleurs résultats enregistrés dans chaque canton sont les suivants:*

		Fr.		Fr.
Vaud:				
St-Georges s/Gimel	½ carton	200.—	soit pour 1 carton	400.—
Neuchâtel: Boudry	2 cartons	650.—	» » 1 »	325.—
Jura: Reconvilier	1 carton	255.—	» » 1 »	255.—
Valais: Saxon	2 cartons	501.—	» » 1 »	250.50
Fribourg: Treyvaux	½ carton	114.—	» » 1 »	228.—
Genève:				
Grand-Lancy	3 cartons	670.—	» » 1 »	223.30